

CONSTITUTION DES DOSSIERS

FACULTE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (FTIC)

Filières ouvertes :

- **Génie Informatique** (*Licence et Master*)
- **Génie Electronique** (*Licence et Master*)
- **Génie des Télécommunications** (*Licence et Master*)
- **Génie Industriel** (*Master*)

Composition du dossier :

- Une fiche d'inscription à retirer au décanat de la FTIC ;
- Un Curriculum vitae ;
- Un certificat médical ;
- Quatre photos 4x4 ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Une copie certifiée du Baccalauréat ou du GCE ;
- Une copie certifiée du DSEP ou DUT pour les dossiers d'admission en Licence 3 ;
- Des copies certifiées des relevés de notes de licence 1, 2, 3 : pour les dossiers d'admission au Master ;
- Frais de concours et d'étude du dossier : 25.000

Environnement de formation

- ✓ 1 Laboratoire Informatique
- ✓ 1 Laboratoire d'Electronique
- ✓ 1 Bibliothèque
- ✓ 2 Serveurs
- ✓ 1 Salle Multimédia
- ✓ 1 connexion internet avec nombreux points WIFI
- ✓ Projet à très court terme : Mise en place de la Formation à Distance et des MOOCs

Frais de scolarité

Les frais d'inscription s'élèvent à 100.000 FCFA et celles de scolarité à 650.000 FCFA/an pour le cycle de Licence et 950.000 FCFA/an pour le cycle de Master, payables par tranches.

Nom du compte

Université Protestante d'Afrique Centrale – FTIC

N° 1200-3000-041

UBA, agence Hippodrome, Hôtel de ville Yaoundé.

L'original du reçu de banque doit être déposé au **Secrétariat du Doyen** de la FTIC pour enregistrement et une autre copie à la **Direction Financière de l'UPAC** pour la comptabilité.